



## Comité syndical du 27 novembre 2019

### DELIBERATION N° 19-041

**Objet : Adhésion à l'Association "Construire au futur, Habiter le futur", porteuse du projet régional "Territoire Innovant de Grande Ambition".**

Le vingt-sept novembre deux mille dix-neuf à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<b><u>Sont présents :</u></b>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
<b>18 NOV. 2019</b>	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
<b>29 NOV. 2019</b>	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Eric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
<b>29 NOV. 2019</b>	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<b><u>Est excusé et suppléé :</u></b>	
Publication ou notification :	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
<b>29 NOV. 2019</b>	<b><u>Ont donné pouvoir :</u></b>	
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pour voir à M. Pierre-Edouard EON
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Corinne VASSEUR
	<b><u>Sont absents :</u></b>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

**Le Comité syndical,**

*Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu le rapport n° 19-041,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**APPROUVE** les Statuts de l'Association " Construire le futur, Habiter le futur" structure de portage du pilotage stratégique et opérationnel du programme développé dans le cadre de l'Appel à Projet "Territoire Innovant de Grande Ambition" ;

**ADHERE** en tant que membre fondateur à l'Association " Construire le futur, Habiter le futur" ;

**AUTORISE le Président à signer les statuts** et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération dont une convention particulière avec la Région Ile de France, porteuse du projet ;

**DESIGNE** Monsieur Pierre-Édouard EON, Président de Val d'Oise Numérique, pour représenter le Syndicat au sein de l'Assemblée générale de l'Association ;

**DONNE** pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Monsieur Pierre Édouard EON

